



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23117240

le,

BELGISCH STAATSBAD

05 SEP 2023

MONITEUR BELGE

Déposé / Reçu le

21 AOUT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0410 589 122

Nom

(en entier) : **CAISSE DE RETRAITE DU PERSONNEL DU SOIR ET DE
L'AGENCE ROSSEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de financement de pensions**Adresse complète du siège : **100, rue Royale, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023:

"Conformément à l'accord préalable du Comité de direction de la FSMA du 10 mai 2023, l'Assemblée générale décide sur la proposition du Conseil d'administration, de renouveler pour une durée de trois (3) ans le mandat de la société de réviseurs MAZARS Réviseurs d'Entreprises srl et de son représentant permanent Monsieur Philippe GOSSART. L'Assemblée générale accepte les honoraires fixés à 7.000 euros HTVA par an."

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Eric MALRAIN
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).